



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION – TITAN ASSURANCES

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire). Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé. Vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

TITAN ASSURANCES – SARL au capital de 20 000 € – SIRET : 81237645700022 – TVA : FR18812376457
25 Rue de Ponthieu, 75008 Paris – Tél : 01 84 23 44 90 – contact@titan-assurances.com
Site internet : www.titan-assurances.com – RCP : Assrup n°RCP22050542939
ORIAS n°15004396 – Affilié ANACOFI, ANACOFI Courtage, ANACOFI CIF

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Vincent EPELBAUM (et DPO le cas échéant) pour traitement, analyse et archivage. Elles sont conservées pendant 5 ans après la fin de toute relation commerciale pour les clients et 1 an pour les prospects et sont destinées à un usage interne, ou de contrôle réglementaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Vincent EPELBAUM à vincent.epelbaum@titan-assurances.com.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

TITAN ASSURANCES – SARL au capital de 20 000 € – SIRET : 81237645700022 – ORIAS n°15004396 – TVA : FR18812376457
25 Rue de Ponthieu, 75008 Paris – Tél : 01 84 23 44 90 – contact@titan-assurances.com
RCP : Assrup n°RCP22050542939 – CIF membre de l'ANACOFI CIF ; COA , COBSP membre de l'ANACOFI COURTAGE
www.titan-assurances.com

TITAN ASSURANCES est soumis au contrôle de l'AMF et de l'ACPR
Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD



STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 15004396 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir : des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier et type B de Niveau 3

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire : Courtier.

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers et mise en relation auprès de partenaires bancaires. Service non indépendant.

L'(ou les) activité(s) d'IAS ou (et) d'IOBSP est (sont) contrôlable(s) par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>

Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE



Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.
 Intermédiaire non soumis à la garantie financière. Non détention de fond pour le compte de tiers.

Souscrites auprès de : Assurup

Numéros de polices : RCP22050542939

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP
Responsabilité Civile Professionnelle :	<i>300 000 € par sinistre et</i>	<i>1 564 610 € par sinistre et</i>	<i>500 000 € par sinistre et</i>
	<i>600 000 € par période d'assurance</i>	<i>2 315 610 € par période d'assurance</i>	<i>800 000 € par période d'assurance</i>
Garantie financière :	<i>Non Soumis</i>	<i>Non soumis</i>	<i>Non soumis</i>



Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

LISTE DES PARTENAIRES/ PRINCIPAUX PARTENAIRES 1: COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
AXA Banque	Banque	Convention	Commissions
AXA	Assureur	Convention	Commissions
Generali	Assureur	Convention	Commissions
Apivia	Mutuelle	Convention	Commissions

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN CIF

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.



Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail large d'instruments financiers. Cependant il se converse le droit de proposer ou non ces instruments en accord avec sa politique de sélection produit.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN IAS

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : frais de courtage : Montant facturé HT, non soumis a TVA

Et/ou

Commissions en fonction des produits.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN IOBSP

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : Frais de courtage (Non soumis à TVA)

Et/ou

Commissions

MODE DE COMMUNICATION

Mail, téléphone, SMS, messagerie (Whatsapp)



TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et recommandation ACPR du 9 mai 2022)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 25 Rue de Ponthieu 75008 Paris

Par téléphone : 01 84 23 44 90 ou par mail : contact@titan-assurances.com

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

Saisir un médiateur :	
I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris	Pour les activités d'assurance La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-
II - Médiateurs compétents litiges avec un	

TITAN ASSURANCES – SARL au capital de 20 000 € – SIRET : 81237645700022 – ORIAS n°15004396 – TVA : FR18812376457
25 Rue de Ponthieu, 75008 Paris – Tél : 01 84 23 44 90 – contact@titan-assurances.com
RCP : Assrurup n°RCP22050542939 – CIF membre de l'ANACOFI CIF ; COA , COBSP membre de l'ANACOFI COURTAGE
www.titan-assurances.com

TITAN ASSURANCES est soumis au contrôle de l'AMF et de l'ACPR
Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD



<p>consommateur :</p> <p>Pour les activités de CIF</p> <p>Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF</p> <p>Autorité des Marchés Financiers</p> <p>17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02</p> <p>Site internet :</p> <p>https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation</p>	<p>assurance.org/Saisir+le+mediateur</p> <p>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières²</p> <p>Médiation de la consommation - ANM Conso</p> <p>2 rue de Colmar</p> <p>94300 VINCENNES</p> <p>Nouveau : https://www.anm-conso.com/page-saisine.php</p>
--	--

DATE ET SIGNATURE³

<p>Le client</p> <p>Fait à : _____</p> <p>Date : _____</p> <p>Signature : _____</p>	<p>Le conseiller</p> <p>Fait à : _____</p> <p>Date : _____</p> <p>Signature : _____</p>
---	---